

Energies du Pays de Rennes

Rapport d'activité 2017

Préambule

Création de l'association à l'issue de travail collectif démarré à l'occasion du projet de centrale solaire photovoltaïque sur le toit de l'école Albert De Mun, à Rennes.

Constitution de l'association

L'association s'est constituée à partir du collectif de citoyens qui s'est mobilisé autour du projet déposé au budget participatif La Fabrique Citoyenne Saison #2 : le projet présenté consistait à faire installer une centrale solaire photovoltaïque de l'école Albert De Mun, équipée de points de mesure de la production, pour ajouter de la compréhension d'un tel dispositif et pouvoir le reproduire avec implication citoyenne.

L'association Energies du pays de Rennes s'est ainsi constituée, afin de pérenniser les actions menées avec une implication citoyenne élargie ... à tous les niveaux.

L'association a formellement démarré le 16 octobre 2017 avec 6 membres fondateurs.

L'association a été enregistrée auprès de la Préfecture, au Journal Officiel et au registre SIRENE.

Définition du projet associatif : 3 piliers

Le projet associatif repose sur 3 piliers fondamentaux qui définissent les axes de développement :

- la mise en réseau auprès des citoyens et des acteurs économiques majeurs dans le domaine des enjeux énergétiques sur notre territoire
- mise en place d'une coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables
- développement de la prise de conscience et de l'implication citoyenne : actions pédagogiques de l'association



Pilier Constitution d'un réseau

Les contacts ont démarré dès avant la constitution formelle de l'association en rencontrant à plusieurs reprises la Ville de Rennes.

Les contacts se poursuivent en 2018 et s'étendent à d'autres acteurs : réseau des CIGALES, le SDE35, Enercoop, Taranis ...

Pilier Coopérative

Les premières pistes ont été lancées en 2017 pour identifier des toitures qui pourraient accueillir des centrales PV, condition primordiale pour constituer une coopérative.

Pilier Pédagogique

Les premiers contacts ont été établis avec l'ENS, afin de réfléchir aux travaux qui pourraient être menés en concertation. Les 2 centrales solaires sur les écoles Albert de Mun et Villeneuve intéressent professeurs et étudiant de l'ENS pour donner lieu à des projets de conception et

réalisation d'outils de calculs et présentation des données collectées par les centrales solaires. Voilà qui augure de donner une meilleure compréhension de l'intérêt de telles centrales dans la ville.

Perspectives 2018

Les 3 axes de développement vont prendre davantage d'ampleur en 2018.

Alors que nous approchons le milieu de l'année, nous savons déjà que la notoriété de l'association va grandissante sur le territoire et auprès des différents acteurs rencontrés.

Le nombre d'adhérents augmente progressivement, démontrant ainsi le soutien citoyen qui accompagne l'association.

La ville de Rennes a annoncé publiquement vouloir mettre à disposition une toiture d'un de ses bâtiments pour que l'association y déploie une centrale solaire PV citoyenne.

Un groupe de travail s'est constitué pour définir et écrire des statuts d'une entreprise de type coopérative qui sera l'organe qui fera vivre cette première centrale et les suivantes qui viendront s'ajouter.

Les premières actions pédagogiques sont programmées, à l'aide notamment des centrales solaires sur Albert de Mun et Villeneuve. Ces premiers tours de roue nous donnent déjà des idées pour étoffer encore les actions que nous pourrons mener.

Et nous voyons que des réalisations similaires voient le jour près de nous (Guipel, pays de la Roche aux Fées, Acigné ...) ou plus loin (Redon, Lorient, Séné, Saint Briec, Pont-Labbé ...) : c'est à la fois la preuve que c'est une vraie dynamique d'ampleur qui se met en place et aussi une opportunité pour unir nos forces et nos énergies pour que nos réalisations soient plus réussies et plus belles.